

La cysticerose : comment protéger mon élevage ?

Service Etudes/Animation // 02 51 36 82 06

25/01/2010 | Mise à jour : 15:00

Depuis 2009, une recrudescence des cas de cysticerose a été observée. Cette maladie n'est pas sans conséquence sur la qualité des carcasses. Par conséquent, l'interprofession bovine a mis à disposition une plaquette pour les éleveurs.

L'interprofession BOVI-LOIRE a édité une brochure à l'attention des acteurs de la filière et notamment pour les producteurs, pour mieux connaître la parasite et les pratiques d'hygiène à mettre en oeuvre dans les élevages ou pour ceux qui les fréquentent.

Cet outil doit permettre aux éleveurs d'identifier toutes les causes susceptibles de générer la transmission du tænia aux bovins; puisque dans cette contamination, c'est l'homme le contaminant;

La plaquette est téléchargeables ci-dessous.